



HAL
open science

“ Comme je vous fais voir en ce nouveau dessein ”. La gravure de siège au temps des dernières guerres de Religion : Montauban (1621)

Louise Quentel

► **To cite this version:**

Louise Quentel. “ Comme je vous fais voir en ce nouveau dessein ”. La gravure de siège au temps des dernières guerres de Religion : Montauban (1621). *Nouvelles de l'estampe*, 2022, 268, 10.4000/es-tampe.2868 . hal-04059030

HAL Id: hal-04059030

<https://univ-rennes2.hal.science/hal-04059030>

Submitted on 5 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Comme je vous fais voir en ce nouveau dessein ». La gravure de siège au temps des dernières guerres de Religion : Montauban (1621)

« Comme je vous fais voir en ce nouveau dessein ». *Siege prints in the last Wars of Religion: Montauban (1621)*

Louise Quentel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/estampe/2868>

DOI : [10.4000/estampe.2868](https://doi.org/10.4000/estampe.2868)

ISSN : 2680-4999

Éditeur

Comité national de l'estampe

Référence électronique

Louise Quentel, « « Comme je vous fais voir en ce nouveau dessein ». La gravure de siège au temps des dernières guerres de Religion : Montauban (1621) », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 268 | 2022, mis en ligne le 15 novembre 2022, consulté le 17 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/2868> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.2868>

Ce document a été généré automatiquement le 17 novembre 2022.



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

« Comme je vous fais voir en ce nouveau dessein ». La gravure de siège au temps des dernières guerres de Religion : Montauban (1621)

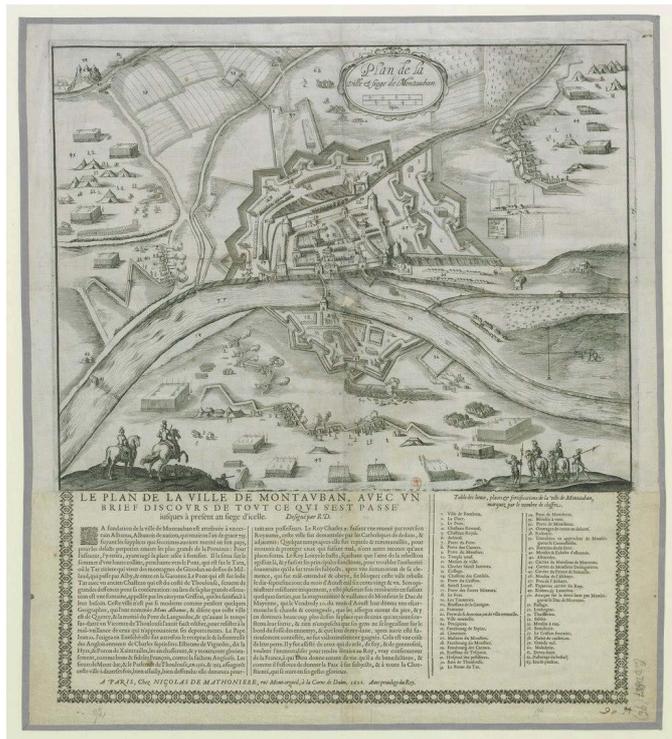
« Comme je vous fais voir en ce nouveau dessein ». Siege prints in the last Wars of Religion: Montauban (1621)

Louise Quentel

J'exprime toute ma reconnaissance à Estelle Leutrat qui encadre mes recherches depuis plusieurs années. Je tiens à la remercier pour les remarques et les conseils prodigués tout au long de la préparation de cet article.

- 1 Entre 1621 et 1622, l'éditeur Nicolas de Mathonière imprima deux placards illustrés, dont l'un connut deux rééditions, visant à célébrer les actions de siège menées par les armées de Louis XIII à Montauban¹ (Fig. 1). Cette importante activité éditoriale autour d'un même événement militaire n'est pas isolée : tout au long des années 1620, les dernières guerres de Religion constituèrent un remarquable moment de « rencontre » entre l'événement et l'imprimé². Le siège de Montauban en constitue un cas d'étude important ; de la mise en place du blocus en août jusqu'à la levée du siège en novembre 1621, un ensemble de récits et d'images diffusa les dernières opérations victorieuses du camp royal et ce faisant venait soutenir cette tentative d'assujettissement de la cité protestante.
- 2 Au total, onze estampes parurent pendant l'événement ou à sa suite, entre l'été 1621 et l'année 1626. Suivant le modèle éditorial qui s'était développé en France depuis les années 1550³, toutes ces pièces associent un plan topographique à un récit, figurant avec précision les lieux et les opérations militaires et relatant les offensives dirigées contre la ville quercinoise. En prenant comme exemples principaux les deux placards

publiés par Nicolas de Mathonière, cet article se propose de retracer l’histoire éditoriale de cet ensemble en vue d’en interroger à nouveaux frais les enjeux politiques. Fondée sur la datation de la publication et l’étude du dispositif visuel, cette approche tentera de mettre en évidence les logiques propres à l’édition de l’estampe qui définissent les modalités de la célébration de l’événement par ces images gravées.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 1. Monogramme RD, *Plan de la ville & siège de Montauban*, 1621, eau-forte et burin, 390x500 mm. BnF Estampes, Va-82-fol, MFILM H158379 © Gallica

Le siège de Montauban (17 août-18 novembre 1621)

- 3 Au cours des premières guerres de Religion, Montauban, réformée en 1557, avait été assiégée - sans succès - par les armées royales en 1562 et 1563. Entre 1577 et 1589, des travaux de fortifications furent entrepris, conduits par Henri de Navarre et financés au moyen d’une levée de 2000 livres que les députés des États protestants du Quercy imposèrent sur les biens catholiques⁴. Le système bastionné en plan polygonal fut adopté et venait augmenter les qualités défensives de la ville, située en surplomb des vallons profonds du Tarn et de ses affluents⁵. La place de sûreté apparaissait ainsi comme l’une des principales « villes rebelles » du Royaume lors des campagnes débutées en avril 1621 par Louis XIII visant la « réduction en obéissance » des villes protestantes⁶. Si la plupart des cités concernées se soumettaient, d’autres, comme Saint-Jean-d’Angély, Clairac, Nègrepelisse ou Caussade, prenaient les armes. Montauban fut de celles-ci ; les armées de Louis XIII s’établirent aux pieds de ses murs le 17 août 1621.
- 4 Selon un occasionnel⁷, le roi aurait examiné les plans de la place avant d’établir ceux du blocus : « [L]’on a fait voir à sa Majesté le plan de ladite ville [de Montauban] & les fortifications, sur lequel il fut une bonne heure & demie à contempler & considerer les moyens qu’il faudroit tenir pour la battre, & ainsi opinant avec quelques Princes &

Seigneurs de qualité, & aussi quelques architectes, qui pour cet effet estoient presens, l'opinion du Roy fut trouvee tres bonne, & arresterent de la suivre. On a travaillé vivement aux tranchées & bastions selon les desseins arestez par sa majesté⁸ ». Les forces mobilisées, vingt-cinq mille hommes et « 42. pieces de canon⁹ », tentèrent de pratiquer une brèche dans les bastions de la ville. En prévision, des travaux de fortification avaient été engagés à Montauban dès la fin de l'année 1620 et le duc de Rohan supervisa la préparation au combat en juillet 1621¹⁰. Dans le camp adverse, le manque de vivre, les épidémies, les conditions météorologiques difficiles, les flottements tactiques et les sorties régulières des assiégés éloignaient la perspective de la victoire¹¹. Ses armées ayant perdu la plus grande partie de leurs effectifs, Louis XIII quitta le camp le 14 novembre 1621. Cependant, entre cette date et la reddition totale de Montauban, le 18 août 1629, le conflit perdura : aux alentours, les affrontements armés et la dévastation des moissons par les armées royales perpétuaient la guerre¹².

Les estampes au regard de la chronologie du siège et de ses suites

- 5 Peu avant le siège de Montauban, les prises de Saint-Jean-d'Angély (24 juin 1621) et de Clairac (4 août 1621) avaient chacune fait l'objet de publications gravées. Celles-ci prennent place dans un contexte où la médiatisation de l'événement militaire constitue à la fois un enjeu de pouvoir et un axe commercial important de l'activité de certains éditeurs¹³. Le siège de Montauban s'inscrit dans ces logiques mais apparaît comme un cas singulier, principalement en raison de son issue qui n'aboutit pas à la reddition de la ville. Or, les estampes semblent avoir été imprimées soit avant la fin de l'événement, anticipant une victoire qui n'eut pas lieu, soit après la levée du siège. Dans ce dernier cas, malgré l'échec, elles continuent de glorifier l'entreprise de Louis XIII.
- 6 Nous avons recensé onze estampes publiées en France à l'occasion de l'événement et de ses suites. Dix sont datées et couvrent une période de cinq années, de 1621 à 1626 avec trois éditions en 1621 (Nicolas de Mathonière, Michel de Mathonière, Melchior Tavernier), quatre en 1622 (Nicolas de Mathonière, Michel de Mathonière, Jean et Étienne Richer), une en 1623 (François Dubois) et une en 1626 (Luc Lamiel)¹⁴. Le format adopté est celui du placard illustré ; la gravure destinée à être insérée parmi les feuillets du *Mercure François* apparaît comme l'exception¹⁵ (Fig. 2). Quelle que soit la date de parution, l'image gravée donne systématiquement à voir la représentation du siège en 1621 et le récit relate les actions des troupes royales.



Fig. 2. Anonyme, *Plan du siège de Montauban*, dans *Le Septiesme tome du Mercure François*, eau-forte, 150x209 mm. BnF Estampes, Va-82-fol, Mfilm H158382. Cliché de l'auteur.

- 7 En 1621, les estampes rapportent plusieurs opérations militaires et les décrivent comme les indices, illusoire lorsque l'on connaît la suite, d'une victoire définitive à venir, selon un registre encomiastique comparable à celui des occasionnels contemporains¹⁶. Toutes célèbrent les attaques sur le faubourg Villebourbon, sous le commandement du duc de Mayenne, ce qui suggère qu'elles furent sans doute éditées avant la mort de ce dernier, le 20 septembre 1621.
- 8 Après la levée du siège, le 18 novembre 1621, au moins six estampes furent imprimées, dont cinq relatent exclusivement des faits qui avaient eu lieu au cours du siège. Cette publication *a posteriori* tenait sans doute à des motifs commerciaux et devait également se justifier par la continuité de la guerre menée aux alentours de la cité quercinoise ou, plus largement, ailleurs sur le territoire. Parmi ces exemples, les trois issus de l'officine de Nicolas de Mathonière occupent une place centrale - nous y reviendrons. Signée le 19 octobre 1622, la paix de Montpellier stabilisa temporairement la région. Le placard illustré de François Dubois vit le jour à la suite de celle-ci, très probablement au début de l'année 1623 ; son texte relate l'enregistrement de la déclaration du roi effectuée le 2 novembre 1622¹⁷ (Fig. 3). Cet exemple peut être considéré comme le seul à proclamer une reprise en main tangible de Montauban par la monarchie. Enfin, le dernier placard daté est celui imprimé en 1626 chez Luc Lamiel. Il s'agit d'une réédition d'un placard de Nicolas de Mathonière paru en 1622. Sa publication pourrait tenir au contexte de la révolte des Rohan (1625), qui fut suivie d'affrontements autour de Montauban¹⁸.



Fig. 3. Anonyme, *Sommaire de ce qui s'est passé de principal au siège de Montauban*, François Dubois (éditeur?), Simmye (?), 1623, eau-forte et burin, 268x342 mm (est.), 442x353 mm (f.). BnF Estampes, Qb-1 (1623-1627)-fol, Mfilm 189789

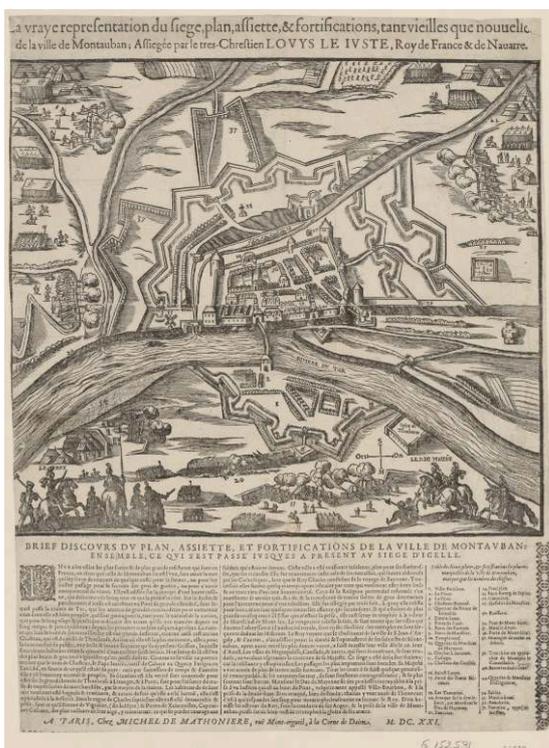
Les éditions publiées chez Nicolas de Mathonière

- 9 Au sein de cette production gravée se distinguent les deux placards illustrés qui furent imprimés chez le marchand imprimeur en taille-douce Nicolas de Mathonière (1573-1640). Ce dernier menait son activité rue Montorgueil à Paris, l'un des centres de la gravure parisienne depuis le milieu du XVI^e siècle¹⁹, où il y avait repris, vers 1598-1599, à la mort de son père, l'enseigne la « Corne de Daim », avec son frère Michel¹⁹. Entre 1621 et 1622, l'éditeur fit paraître des estampes portant sur les opérations militaires menées par les armées de Louis XIII à Saint-Jean-d'Angély, Clairac, La Rochelle, Royan, Monheurt ou bien encore sur l'île de Ré²⁰. Leur publication prolonge deux orientations caractérisant sa production : l'édition de sujets tirés de l'histoire immédiate, en format placard, et la cartographie gravée²¹.

Présentation des publications

- 10 L'impression des estampes que Nicolas de Mathonière édita à l'occasion du siège de Montauban repose sur l'association de l'eau-forte et du burin pour l'image et de la typographie pour le texte. La structure formelle est celle fréquemment adoptée par ce type de placards : l'ordre de la feuille se compose verticalement, avec la gravure dans la partie supérieure et le texte typographié, réparti sur plusieurs colonnes, dans la partie inférieure. Ce second espace, surmonté d'un titre, se structure en deux parties : le récit des événements, et les tables de renvois qui regroupent lettres, doubles lettres et numéros décrivant des éléments de l'image.

- 11 La première estampe éditée par Nicolas de Mathonière le fut au cours du siège et bénéficia d'un privilège royal²² (Fig. 1). Le titre chapeautant le texte mentionne le dessinateur du plan par ses initiales : « [d]esigné par RD » ; le monogramme est gravé au cœur de la composition en grandes lettres déliées. Il s'agit de l'unique représentation du siège de Montauban signée par son auteur. Le récit de la prise du bastion en demi-lune de Villebourbon par le duc de Mayenne le 20 août 1621, et la représentation de ce fait d'armes, associée au renvoi 50, permettent de supposer que l'édition fut élaborée dans l'intervalle entre cette action et la mort du duc de Mayenne lors du siège, le 20 septembre 1621. Les placards illustrés publiés par Michel de Mathonière en 1621 et en 1622 ont, semble-t-il, pris pour modèle cette pièce : la même table de déclarations, en omettant une partie des renvois, fut intégrée (Fig. 4)²³.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 4. Anonyme, *La vraie représentation du siège, plan, assiette, & fortifications, tant vieilles que nouvelles, de la ville de Montauban*, 1621, gravure sur bois, 323x358 mm (est.), 511x396 mm (f.). BnF Estampes, Réserve Qb-201 (22)-fol © Gallica

- 12 Trois éditions d'un même placard parues chez Nicolas de Mathonière sont datées de 1622²⁴. L'image et le texte sont identiques ; les différences résident uniquement dans la partie typographiée, et sont visibles dans l'espace ménagé pour l'adresse de l'éditeur. Seule une estampe y mentionne un privilège royal, au sein d'une mise en page plus soignée : on peut supposer qu'il s'agit là de la première édition (Fig. 5)²⁵. Les deux autres éditions peuvent être repérées à ce que l'une présente un fleuron typographique au-dessus de l'adresse de l'éditeur et l'autre un cul-de-lampe²⁶.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 5. Anonyme, *Plan de la ville & siège de Montauban*, 1622, eau-forte et burin, 410×485 mm (est.) ; 746×484 mm (f.). BnF Estampes, Réserve Qb-201-ft 4 (Hennin, 1926). Source : Gallica.

- 13 Deux médaillons ovales situés au centre de l'image contiennent le titre et l'échelle de mesure donnée en toises. Le récit rapporte le décès du duc de Mayenne et celui du duc de Boesse à Monheurt, quelques jours avant la levée du siège de Montauban le 18 novembre 1621. Le siège de Monheurt eut lieu peu après et s'acheva sur la reddition de la ville le 11 décembre 1621²⁷. On pourrait identifier ici le moment où s'élabora le projet éditorial, vers la fin de l'automne 1621, et celui de la publication effective, intervenue en 1622. Il faut également noter que cette estampe fut rééditée à deux reprises par un autre imprimeur, Luc Lamiel, et ce, sans privilège²⁸. L'un des placards publiés par Lamiel mentionne la date de 1626 ; l'autre n'est pas daté²⁹ (Fig. 6). Mathonière, peut-être afin de surmonter les difficultés financières qu'il rencontrait depuis la fin des années 1610, vendit-il le cuivre du placard à Lamiel³⁰ ? Si la mise en page de la partie typographiée diffère quelque peu - les bordures d'encadrement ne sont par exemple pas les mêmes - l'image est quant à elle identique.

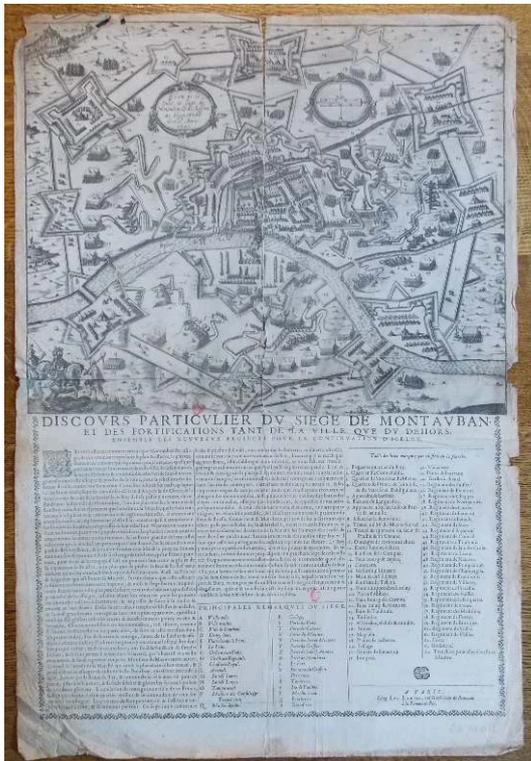


Fig. 6. Anonyme, *Plan de la ville & siège de Montauban*, après 1622, eau-forte et burin, 410x500 mm (est.) ; 763 x 509 mm (f.). BnF Arsenal, EST-1667 (1). Cliché de l'auteur

La représentation topographique

- 14 Toutes les estampes parues à l'occasion du siège de Montauban donnent à voir, sous la forme d'un plan le blocus, la ville, le tour de ville et son site. La représentation topographique, attestant d'une ambition descriptive, est caractéristique de la gravure de siège telle que cette catégorie éditoriale s'était développée depuis le milieu du XVI^e siècle³¹. Ce dispositif visuel tente de rendre compte de l'« aspect qualitatif des lieux » suivant la définition ptoléméenne de la topographie³². Au sein des placards illustrés élaborés chez Nicolas de Mathonière, cette ambition descriptive repose sur l'emploi de la perspective cavalière. Les lieux stratégiques, comme les chemins, les portes et les moulins, et les monuments les plus importants, telles les églises, sont figurés au moyen de cette technique³³. Le point de vue sur la forteresse polygonale est plus accentué, donnant presque l'illusion d'une projection horizontale relevant d'un plan au sol³⁴.

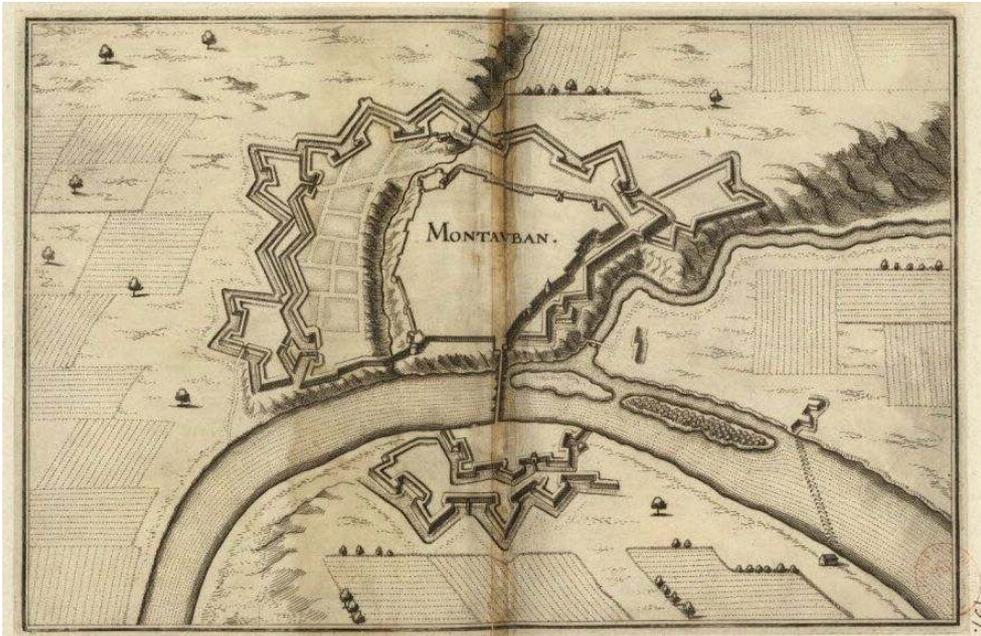


Fig. 7. Anonyme, Montauban, dans Christophe Tassin, *Les plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France*, eau-forte, 195x295 mm. BnF Cartes et plans, GE FF-13419 (13)

- 15 Plusieurs plans des forteresses de Montauban avaient été gravés à la suite du siège, comme cette représentation à très grande échelle du bastion du Moustier, illustrant une édition anonyme³⁵ (Fig. 8). La planche figurant Montauban dans le recueil de plans et vues de villes de Christophe Tassin est aussi un dessin de la structure de la ville et de ses fortifications³⁶ (Fig. 7). L'orientation de la ville est identique à celle des placards illustrés : on peut supposer que l'un d'entre eux a été utilisé comme modèle. Enfin, l'ouvrage de Jean Valdor intitulé *Les Triomphes de Louis le Juste* donne à voir une composition qui montre selon un angle différent la forteresse et les environs jalonnés de troupes, comme en mémoire du siège passé³⁷.

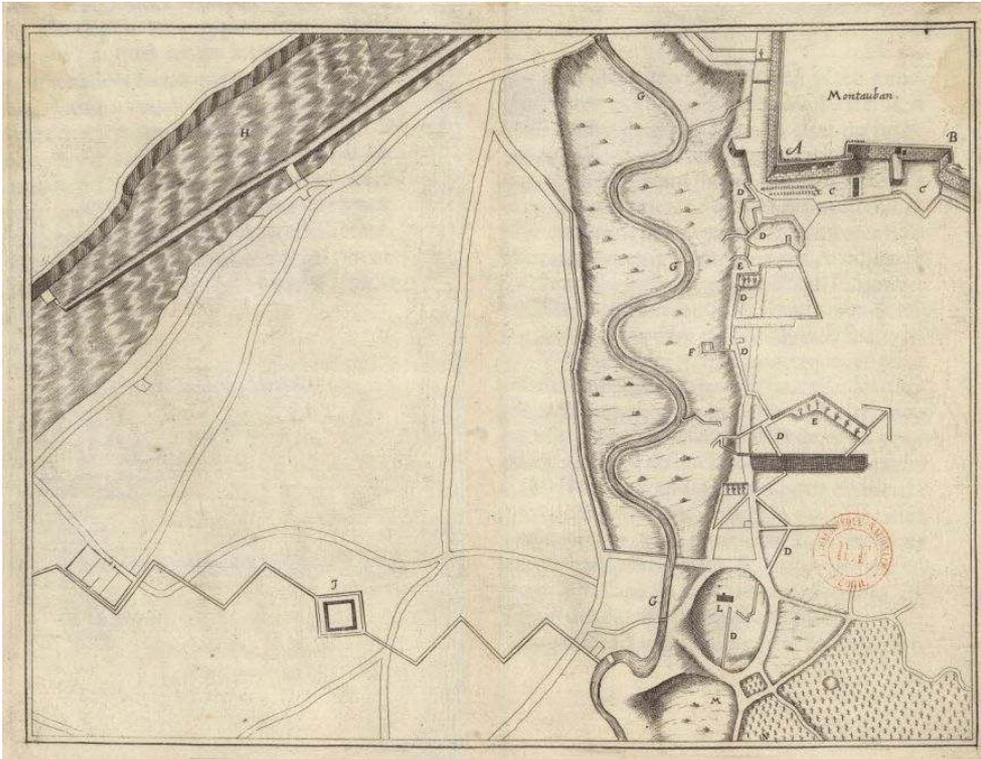


Fig. 8. Anonyme, *Plan du bastion du Moustier* dans *Discours veritable des raisons qui ont porte sa Majesté à tenir l'ordre qu'il a suivy à forcer les places qu'il a assubjetties en l'Annee 1621*, [s.l.], [s.d.], eau-forte et burin, 288x359 mm. BnF Cartes et plans, GE DD-584 (22). © Gallica

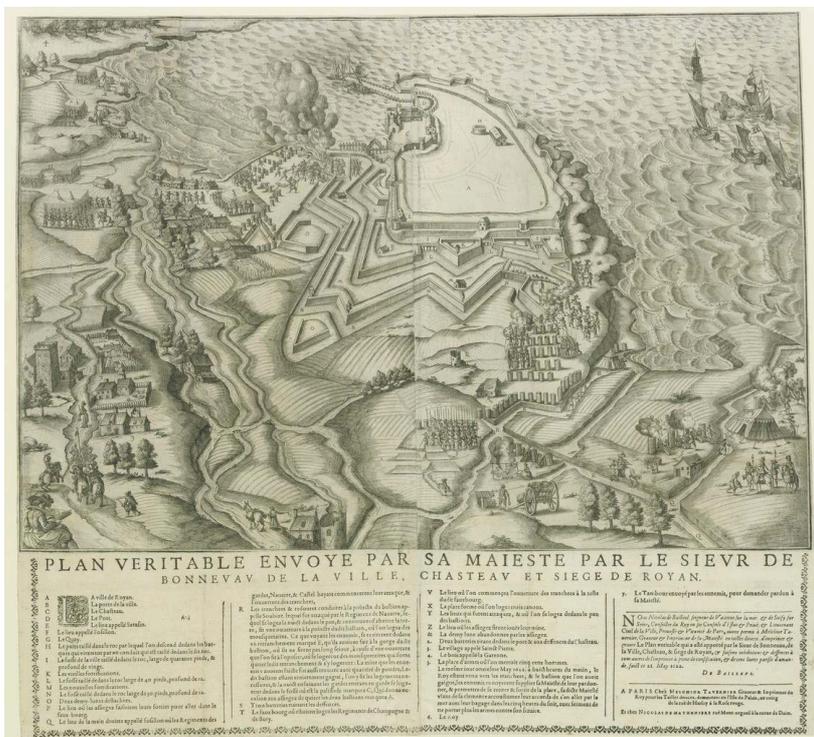
L'iconographie des « travaux de Mars³⁸ »

- 16 Au cœur des estampes publiées par Nicolas de Mathonière, des cavaliers et des piétons prennent place au premier plan, sur un belvédère fictif. Ce type de figures, situées au premier plan de la composition des estampes de siège, apparaît dans l'histoire de cette catégorie éditoriale comme une nouveauté. Si leur fonction principale consiste sans doute à donner l'échelle du bâti et du paysage, leur traitement iconographique est parfois inventif. Cela est le cas pour la scène se déployant en marge des placards publiés par Mathonière en 1622 (Fig. 9).



Fig. 9. Anonyme, *Plan de la ville & siège de Montauban* (détail), 1622, eau-forte et burin. BnF, Département des Estampes et de la photographie, Réserve Qb-201-Ft 4 (Hennin, 1926). Source : Gallica

- 17 Un homme, tenant pelle et bêche dans une main, son couvre-chef dans l'autre, marche à la rencontre de deux cavaliers qu'il salue ; le premier cavalier, dont le cheval effectue une levade, tend un bâton de commandement, le second, en partie hors du cadre, brandit une épée. La pelle et la bêche semblent faire écho au creusement des tranchées et galeries qui ont permis en reliant forts et redoutes de ceindre la totalité de la ville, formant le blocus présenté à l'arrière-plan. Le porteur de ces outils, qui pourrait personnifier les fonctions du pionnier chargé des divers travaux de terrassement et de sape, présenterait le chantier à celui qui semble être le général en chef. Cette rencontre pourrait *in fine* être interprétée comme une représentation allégorique de la poliorcétique face au commandement militaire.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 10. Anonyme, *Plan véritable envoyé par sa Majesté par le sieur de Bonnevau de la ville, château et siège de Royan*, 1622, eau-forte et burin, 450x667 mm (est.), 613x667 cm (f.). BnF Estampes, Réserve Qb-201 (171, 2)-Ft 5 (Hennin, n°1954) © Gallica

18 Des estampes de siège contemporaines donnent à voir elles aussi des protagonistes affairés à des activités liées au siège. Une gravure anonyme, publiée à l'occasion de la prise de Royan en 1622, déploie de multiples personnages autour de la place-forte, parmi lesquels, assis dans l'angle gauche, un homme effectuant le relevé topographique de la place-forte et de son site³⁹ (Fig. 10). Au premier-plan du placard illustrant le siège de Clairac, cinq personnages tiennent chacun ce qui semblent être des règles de bois en angle et des piquets, outils de la mesure des fortifications⁴⁰ (Fig. 11). Ces figures, qui se répondent les unes aux autres, composent ainsi une iconographie des fonctions relatives à la poliorcétique ou « travaux de Mars »⁴¹.



Source: gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 11. René Siette (dessinateur), *Portrait au vray de la ville de Cleyrac, et du paysage qui est à l'entour*, 1621, eau-forte et burin, 565x425 mm (f.). BnF Cartes et plans, GE DD-627 (92 RES) © Gallica

Le processus de production en question

- 19 Le processus de production des estampes topographiques de siège reste méconnu. Il semble que, depuis la fin du XVI^e siècle, un plan manuscrit de la ville et des opérations militaires, levé sur place, pouvait être exécuté à cette fin. Au cours des années 1620, ce dessin pouvait revenir à un ingénieur militaire, dans la continuité d'un modèle éditorial dont Claude Chastillon sous le règne d'Henri IV semble avoir été le précurseur⁴². Le placard figurant le siège de Clairac, édité par Melchior Tavernier, est issu d'un relevé de la main de René Siette « Ingenieur & Geographe du Roy »⁴³. En 1629, cette collaboration entre ce dernier et Melchior Tavernier se reproduisit lors du siège de La Rochelle⁴⁴. Le marché qui en fut issu décrit précisément le travail qui devait être fourni par l'ingénieur : « Contrat d'association entre René de Seitte, écuyer sieur de La Goustière, conseiller, ingénieur et géographe du roi, demeurant rue des Deux-Portes, pour l'impression des plans et relevés de La Rochelle et des travaux et lignes qui se sont faits devant la ville pendant le siège, et des relevés des travaux faits en l'île de Ré. Ledit sieur de Siette sera tenu d'obtenir le privilège du roi pour ledit Tavernier ; il fournira tous les dessins ; de son côté, Tavernier fera toutes les gravures ou les fera exécuter à ses frais par ceux qui travaillent pour lui. Les frais du cuivre et du papier seront partagés par moitié par les associés, et les bénéfices de l'entreprise également⁴⁵. »
- 20 Nicolas de Mathonière aurait-il lui aussi collaboré avec un ingénieur militaire pour la production des placards illustrés figurant Montauban⁴⁶? Le peu d'informations sur les auteurs de ceux-ci ne permet pas d'établir une hypothèse solide. Il semble néanmoins qu'un dessin de la ville et du siège ait été conçu pour les deux placards. Le texte du placard de 1622 met en avant la nouveauté du dessin et sa justesse par rapport à celle

aux représentations précédentes : « Ce siege avoit commencé le dix-septiesme d'Aoust, avec continuelles batteries en divers endroits, comme je vous fais voir en ce nouveau dessein, beaucoup plus exact que les precedents, à fin d'abreger mon discours, & vous faciliter l'intelligence particuliere de tout ce qui s'y est passé de plus remarquable. » Quant à la première édition, parue en 1621, celle-ci mentionne le dessinateur par ses initiales : « RD ». La mise en avant de l'auteur suggère en outre qu'elle fut peut-être la première à avoir été publiée lors de l'événement, fixant un modèle de représentation de la ville et des opérations imité par les éditions suivantes.

- 21 Les estampes de siège connurent un succès notable au temps des dernières guerres de Religion - en attestent les onze publications que suscita le siège de Montauban. Quelques-unes de celles-ci se caractérisent par l'immédiateté de la publication et l'actualisation des données fournies et s'inscrivent ainsi dans une temporalité de l'actualité. La majorité relève néanmoins d'un processus de copie et parut tardivement. Sans doute perçues comme le support d'une mémoire de la rébellion et du conflit autour de Montauban, ces gravures purent s'intégrer dans un temps de la guerre plus long.
- 22 Par ailleurs, cette histoire éditoriale montre la multiplication des associations entre éditeurs d'estampes et ingénieurs militaires au cours des années 1620. Outre la volonté de publier une représentation fidèle, exécutée par des professionnels au service du roi qui maîtrisaient le relevé cartographique, ce type de publication devait sans doute offrir une visibilité importante aux ingénieurs militaires. On pourrait *in fine* supposer que l'estampe de siège a constitué l'un des moyens de l'affirmation professionnelle que connut ce corps de métier tout au long du siècle⁴⁷.

NOTES

1. Séverine Lepape, *Gravures de la rue Montorgueil*, Paris, BnF Éditions, 2015, n°397, p. 214 ; sur Nicolas de Mathonière : p. 182-183.
2. Christian Jouhaud, « Imprimer l'événement. La Rochelle à Paris », dans Roger Chartier (dir.), *Les Usages de l'imprimé*, Paris, Fayard, 1987, p. 381.
3. Philip Benedict, *Graphic History : The Wars, Massacres and Troubles of Tortorel and Perrissin*, Genève, Droz, 2007.
4. Abbé Galabert, « Le faubourg Villenouvelle à Montauban », *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, vol. 30, 1902, p. 223-224.
5. Commandant Delaval, « Les anciennes fortifications de Montauban et le siège de 1621 : chapitre 1 », *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, vol. 22, 1904, p. 79.
6. La ville fut qualifiée de « seconde Rochelle » par un contemporain : Dénes Harai, *Journal d'un officier de Louis XIII sur le siège de Montauban, 1621 : dans l'enfer de la seconde Rochelle*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 9-10. Sur les villes rebelles : Émilie d'Orgeix, « L'iconographie des villes rebelles de l'Europe au royaume de France (1580-1640) » dans Stéphane Haffemayer et ali., *Images & Révoltes dans le livre et l'estampe (XIV^e-milieu du XVIII^e siècles)*, Paris, Éd. des Cendres, Bibliothèque Mazarine, 2016, p. 239-256. Voir également : Nicolas Le Roux, *Les Guerres de Religion*, Paris, Belin, 2014, p. 444-455.

7. Désigne un type de publication imprimé à l'occasion d'un fait marquant. Phénomène se développant à partir de la fin du XV^e siècle posant les prémices de la presse périodique : Jean-Pierre Seguin, « L'information périodique à la fin du XV^e siècle en France : pièces d'actualité imprimées sous le règne de Charles VIII (1^{ère} partie) », *Arts et Traditions Populaires*, vol. 4, n° 4, 1956, p. 309-330 ; Marion Pouspin, *Publier la nouvelle. Les pièces gothiques. Histoire d'un nouveau média (XVe-XVIIe siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.

8. *L'Etat du siege de Montauban : Par l'armee royale de Sa Majeste contre ceux de la rebellion [...]*, Paris, Isaac Mesnier, 1621, p. 10-11.

9. D'après le chiffre donné par l'estampe *Portraict au vray de la ville de Montauban avec le paysage d'allentour et l'ordre des attaquemets et batteries qui s'y font* (Paris, Melchior Tavernier, 1621, non localisée). Reproduite dans Georges Forestié, André Serres, *Mémoires du siège royal mis devant ceste ville de Montauban et de la merveilleuse délivrance que Dieu par sa grâce, nous donna ceste année 1621 : transcription du manuscrit original de Jean Natalis*, Montauban, SMERP, 2005. Je remercie M. Pascal Leroy, secrétaire de la SMERP, pour son aide lors de l'enquête qui visait la localisation de cette estampe. Il s'agirait d'une épreuve complète du placard sans adresse conservé sous la cote : BnF Estampes, Va-82-fol, Mfilm H158366 (image), Mfilm H158367 (texte).

10. Commandant Delaval, *op. cit.*, 1904, p. 82-83.

11. Le Septiesme tome du Mercure François, ou, Suite de l'histoire de nostre temps [...], Paris, Jean et Étienne Richer, 1622, f. 883-884. Sur le Mercure François : Virgine Cerdeira, *Histoire immédiate et raison d'État : Le Mercure François sous Louis XIII*, Paris, Classiques Garnier, 2021.

12. Après la levée du siège « [s]a Majesté resolut [...] [d]e laisser six mille hommes de guerre aux villes, chasteaux & forts des environs de Montauban, avec cinq cents chevaux pour y tenir la campagne [...] » (*Le Septiesme tome du Mercure François [...]*, *op. cit.*, 1622, f. 884).

13. Philip Benedict, *op. cit.*, 2007 ; Hélène Duccini, *Faire voir, faire croire : l'opinion publique sous Louis XIII*, Seyssel, Champ Vallon, 2003 ; Mario Infelise, *Prima dei giornali : alle origini della pubblica informazione : secoli XVI e XVII*, Rome, Laterza, 2002 ; Yann Rodier, *Les Raisons de la haine : histoire d'une passion dans la France du premier XVII^e siècle, 1610-1659*, Seyssel, Champ Vallon, 2019.

14. Nous avons écarté les représentations gravées publiées à l'étranger, ces dernières posant des enjeux supplémentaires.

15. Les placards illustrés peuvent être définis comme de « larges feuilles mesurant en moyenne 50 x 40 cm, mais pouvant parfois atteindre le double, alliant une image, le plus souvent une gravure sur cuivre, à un abondant texte typographié » : Estelle Leutrat, « La gravure d'histoire au temps des premiers Bourbons : une catégorie méconnue de la collection d'estampes d'Edmond de Rothschild » dans Pauline Prevost-Marilhac et ali., *De la sphère privée à la sphère publique : Les collections Rothschild dans les institutions publiques françaises*, Paris, Publications de l'INHA, 2019, p. 80. L'estampe du *Mercure François*, souvent conservée de manière autonome, est associée à une table de renvois : *Le Septiesme tome du Mercure François [...]*, *op. cit.*, 1622, f. 823-824.

16. Voir par exemple : *L'Etat du siege de Montauban [...]*, *op. cit.*, 1621.

17. BnF Estampes, Qb-1 (1623-1627)-fol, Mfilm 189789 ; Montauban, Pôle mémoire, Magasins, Pf D 37. Le lieu d'édition apparaît difficile à identifier. Je remercie Mme. Kristell Nerrou, directrice du Pôle Mémoire de Montauban, pour la numérisation de la seconde épreuve.

18. BnF Cartes et plans, GE CC-1248 (7) (texte), GE CC-1248 (8) (image). Arthur de Cazenove « Campagnes de Rohan en Languedoc (1621-1629) (suite) », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, vol. 15, n°57, 1903, p. 5-57.

19. Sur l'estampe au XVII^e siècle : Marianne Grivel, *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, Genève, Droz, 1986. Sur la rue Montorgueil, voir le catalogue établi par Séverine Lepape, *op. cit.*, 2015 et son introduction : p. 10-23.

20. Séverine Lepape, *ibid.*, n°394-402, p. 211-217.

21. L'éditeur débuta l'impression de placards traitant des grands événements et des cérémonies de la monarchie vers la fin des années 1600 suivant le modèle éditorial développé par Jean IV

Leclerc depuis la fin du XVI^e siècle : José Lothe, « Gravure et typographie : images d'actualité éditées à Paris sous le règne d'Henri IV » dans Peter Fuhring et al., *L'Estampe au Grand Siècle : études offertes à Maxime Préaud*, Paris, École des chartes, BnF, 2010, p. 55-65. Il s'illustra également dans l'édition cartographique, par exemple : Séverine Lepape, *op. cit.*, 2015, n°487, p. 251.

22. *Ibid.*, n°398, p. 215. Autre épreuve (image seule) : Bibliothèque Sainte-Geneviève : FOL W 55 INV 97 RES (217).

23. *Ibid.*, n°527, p. 263. Les renvois manquants sont les n°18, 22, 23, 28, 29, 31, 32, 33, 38, 41, 42, 43, 45 jusqu'à 53 inclus et 58 jusqu'à 63 inclus.

24. *Ibid.*, n°397, p. 214 ; les trois éditions ne sont pas distinguées. Autres épreuves (images seules) : Archives départementales de Tarn-et-Garonne, 1Fi 3 ; Fonds Serr 23 J III art. 4. Je remercie les Archives de leur accueil et M. Johan Borries pour ses indications concernant les collections.

25. BnF Estampes, Réserve Qb-201-ft 4 (Hennin, n°1926).

26. Ces mesures sont celles de l'exemplaire suivant : BnF Estampes, Va-82-fol, Mfilm H158380. Autre exemplaire : BnF Estampes, Qb-1 (1621)-fol, Mfilm M89537 (image), Mfilm M89541 (texte).

27. *Le Septiesme tome du Mercure François [...]*, *op. cit.*, 1622, f. 881-882 et f. 926-929.

28. Roger-Armand Weigert, *Inventaire du fonds français, graveurs du XVII^e siècle. Tome sixième, Labbé-La Ruelle*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1973, p. 156. Lamiel est désigné comme imprimeur en taille-douce par plusieurs actes notariés (par exemple sur ces deux contrats de mariage : Archives Nationales, Minutier Central (désormais AN, MC), XVIII, 167, 5 novembre 1618 ; AN, MC, XVIII, 188, 4 novembre 1632) et comme graveur en taille-douce lorsqu'il signe en 1609 le bail de la maison « jadis à l'enseigne de la Pomme de Pin », rue saint-Jean-de-Beauvais (AN, MC, XVIII, 148, C, 16 mai 1609).

29. Exemplaire daté : voir note n°17. Exemplaire non daté : BnF Arsenal, EST-1667 (1).

30. Sur ces difficultés financières, voir Séverine Lepape, *op. cit.*, p. 183.

31. Philip Benedict, *op. cit.*, 2007.

32. Frank Lestringant, « Quatre "canards" topographiques d'André Thevet, au début des guerres de religion (1562-1563) », *Le Livre et l'Estampe*, vol. 32, 1986, n°126, p. 163. La catégorie « topographie » voit son sens précisé au début du XVII^e siècle : Numa Broc, *La Géographie de la Renaissance : 1420-1620*, Paris, Éditions du CTHS, 2019 (1986), p. 155.

33. « La perspective cavalière est une forme particulière de perspective axonométrique, qui n'utilise pas de point de fuite : la taille de l'objet ne diminue pas en profondeur » : Juliette Dumasy-Rabineau et al., *Quand les artistes dessinaient les cartes. Vues et figures de l'espace français, Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Archives Nationales, 2019, p. 235.

34. « Plan dans lequel les objets sont représentés d'après leur implantation au sol » : *ibid.*, p. 235. Cette représentation fait écho aux figures gravées en plan géométral des traités de fortifications, dont la publication se multipliait depuis la fin du XVI^e siècle, par exemple : Ambroise Bachot, *Le Timon du capitaine Ambroise Bachot [...]*, Paris, À la Croix blanche [1587] ; Jean Errard, *La fortification reduite en art et demonstree [...]*, Paris, éditeur inconnu, 1600.

35. Anonyme, Discours veritable des raisons qui ont porte sa Majesté à tenir l'ordre qu'il a suivy à forcer les places qu'il a assubjetties en l'Annee 1621, s. d., n. l. BnF, Cartes et plans, GE DD-584 (8).

36. Christophe Tassin, *Les plans et profils de toutes les principales villes et lieux considérables de France*, Paris, 1634 (1^{ère} édition). Sur les éditions, voir Mireille Pastoureau, *Les Atlas français, XVI^e-XVII^e siècles. Répertoire bibliographique et étude*, Paris, BnF Éditions, 1984, p. 451-459.

37. Jean Valdor, *Les Triomphes de Louis le Juste, XIII. du nom, roy de France et de Navarre*, Paris, Henri Estienne, 1649.

38. Allain Manesson Mallet, *Les Travaux de Mars, ou l'art de la guerre*, Paris, Jean Henault, Claude Barbin, 1671.

39. Séverine Lepape, *op. cit.*, n°400, p. 216.

40. *Ibid.*, n°496, p. 213.

41. Des figures similaires, associées aux définitions des actions représentées, apparaissent dans l'ouvrage de l'ingénieur militaire Allain Manesson Mallet, voir par exemple *op. cit.*, p. 185.
42. Claude Chastillon (†1616), topographe du roi, fut notamment l'auteur d'estampes représentant le siège d'Amiens (1597). David Buisseret, *Ingénieurs et fortifications avant Vauban : l'organisation d'un service royal aux XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, CTHS, 2002, p. 69-73.
43. Sur René Siette : *Ibid.*, p. 120.
44. Sur Melchior Tavernier : Roger-Armand Weigert, « Le commerce de la gravure en France au XVII^e siècle : les Tavernier », *De Gulden Passer*, vol. 53, 1975, p. 409-440.
45. AN, MC, ET, VI, 206, 15 mars 1629. Marie-Antoinette Fleury (dir.), *Documents du Minutier central concernant les peintres, les sculpteurs et les graveurs au XVII^e siècle, 1600-1650*, Paris, Imprimerie Nationale, 1969, p. 653.
46. On sait que l'ingénieur italien Gamorin était présent lors du siège : Étienne Faisant, « Fermer Caen sous Henri IV et Louis XIII : les fortifications des Petits Prés », *Annales de Normandie*, vol. 58, n°2, 2018, note n°108.
47. Anne Blanchard, *Les ingénieurs du "roy", de Louis XIV à Louis XVI : étude du corps des fortifications*, Montpellier, Imprimerie Déhan, 1979 ; David Buisseret, *op. cit.* ; Émilie d'Orgeix, Isabelle Warmoes, *Atlas militaires manuscrits. Villes et territoires des ingénieurs du roi*, Paris, BnF Éditions, Ministère de la Défense, 2017 ; Hélène Vérin, *La gloire des ingénieurs : l'intelligence technique du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993. Voir également : Monique Pelletier, *Cartographie de la France et du monde de la Renaissance au Siècle des lumières*, Paris, BnF Éditions, 2002, p. 42-68.

RÉSUMÉS

Pas moins de onze estampes furent publiées en France à l'occasion du siège de Montauban (17 août-18 novembre 1621), soutenant la tentative d'assujettissement de la cité protestante par Louis XIII. Cet article se propose de retracer cette histoire éditoriale singulière et méconnue. Un premier ensemble gravé, composé de pièces parues dès le début du conflit, prend place aux côtés d'éditions plus tardives, imprimées après la levée du siège qui signa la défaite du camp royal. Toutes ces estampes ont également pour particularité de présenter une représentation topographique de la ville assiégée. Ne pourrait-on alors formuler l'hypothèse que ces œuvres, souvent anonymes, prennent pour modèle un plan dessiné pouvant revenir à un ingénieur militaire ?

In France, at least eleven prints were published to celebrate the siege of Montauban (November 17- August 18, 1621). The paper offers to trace this unique and poorly studied editorial history. These editions were printed either while the siege was proceeding or after the defeat of Louis XIII. All these prints also have the particularity of presenting a topographical representation of the besieged city. The production process is thus interrogated with the hypothesis that a drawing plan, perhaps elaborated by a military engineer, could have been the editions' model.

INDEX

Mots-clés : actualité, gravure, édition, siège, poliorcétique, topographie, ingénieur militaire, guerres de Religion

Keywords : news, print, edition, siege, poliorcetics, warfare, topography, military engineer, Wars of Religion

AUTEUR

LOUISE QUENTEL

Doctorante en histoire de l'art moderne - Unité de recherche Histoire et critique des arts,
Université Rennes 2